

Luxembourg, le 8 février 2022

## Taux d'intérêt

La Banque centrale du Luxembourg (BCL) fait savoir que, sur base de chiffres provisoires, les principaux taux d'intérêt moyens sur les opérations de crédit et de dépôt appliqués par les établissements de crédit du Luxembourg aux ménages et aux sociétés non financières (SNF) de la zone euro ont évolué comme suit au cours du mois de décembre 2021.

Taux d'intérêt représentatifs sur les nouveaux contrats<sup>1</sup> – crédits et dépôts – conclus avec des ménages

Le taux d'intérêt variable<sup>2</sup> des crédits immobiliers accordés aux ménages a progressé de 4 points de base en comparaison mensuelle pour s'établir à 1,34 % en décembre 2021 tandis que le volume des crédits nouvellement accordés a augmenté de 35 millions d'euros durant cette période pour s'élever à 294 millions d'euros. En comparaison annuelle, le taux a progressé de 2 points de base tandis que le volume des nouveaux contrats a diminué de 31 millions d'euros.

Le taux d'intérêt fixe<sup>3</sup> sur les crédits immobiliers accordés aux ménages a progressé de 3 points de base pour s'établir à 1,37 % en décembre 2021. Le volume mensuel des créances nouvellement accordées a augmenté de 118 millions d'euros en comparaison mensuelle pour atteindre 567 millions d'euros en décembre 2021. En glissement annuel, le taux a progressé de 16 points de base tandis que le montant des crédits accordés a diminué de 133 millions d'euros.

<sup>3</sup> Taux d'intérêt fixe pondéré par les montants des contrats pour tous les crédits immobiliers accordés indépendamment de la durée de fixation initiale du taux (supérieure à 1 an). Cette série n'est publiée par la BCL depuis février 2009 seulement pour des raisons méthodologiques liées à l'identification des déclarants.

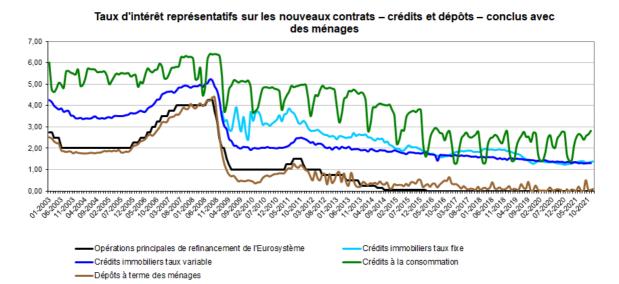


<sup>1</sup> On entend par nouveau contrat tout nouvel accord passé entre le ménage ou la société non financière et l'agent déclarant. Les nouveaux accords comprennent tous les contrats financiers qui spécifient pour la première fois le taux d'intérêt associé au dépôt ou au crédit et toutes les renégociations des dépôts et des crédits existants.

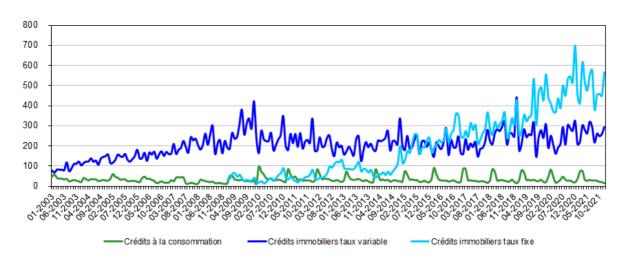
<sup>2</sup> Taux d'intérêt variable ou dont la période de fixation initiale du taux d'intérêt est inférieure ou égale à 1 an.

Le taux d'intérêt sur les <u>crédits à la consommation</u>, dont la période de fixation initiale du taux est supérieure à 1 an et inférieure ou égale à 5 ans, s'est contracté de 14 points de base sur un mois pour s'établir à 2,67 % en décembre 2021 tandis que le volume d'activité s'est contracté de 5 millions d'euros durant cette période pour s'établir à 15 millions d'euros. En rythme annuel, le taux d'intérêt a diminué de 6 points de base tandis que le volume d'activité a diminué de 4 millions d'euros.

Le taux d'intérêt sur les <u>dépôts à terme</u> des ménages ayant une échéance initiale inférieure ou égale à 1 an est passé de 5 points de base en novembre 2021 à 10 points de base en décembre 2021. En comparaison annuelle, ce taux a progressé de 32 points de base.



Volumes représentatifs des nouveaux contrats de crédits conclus avec des ménages (en millions d'euros)







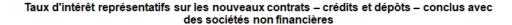


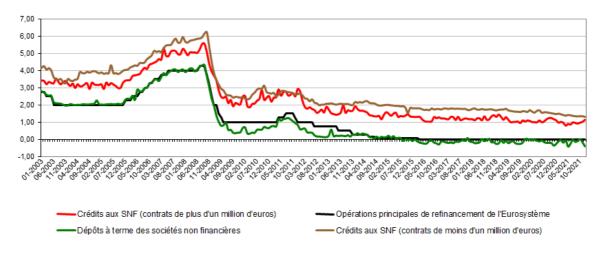
## Taux d'intérêt représentatifs sur les nouveaux contrats<sup>1</sup> – crédits et dépôts – conclus avec des SNF

Le taux d'intérêt variable<sup>2</sup> sur les <u>crédits d'un montant inférieur ou égal à 1 million d'euros</u> a diminué de 4 points de base pour s'établir à 1,30 % en décembre 2021. Le volume de ces crédits nouvellement accordés a progressé de 55 millions d'euros pour s'établir à 886 millions d'euros. En comparaison annuelle, ce taux a diminué de 16 points de base et le montant des crédits nouvellement accordés a augmenté de 109 millions d'euros.

Le taux d'intérêt variable<sup>2</sup> pour les <u>crédits d'un montant supérieur à 1 million d'euros</u> a augmenté de 12 points de base sur un mois pour s'établir à 1,15 % en décembre 2021. Le volume de ces crédits nouvellement accordés a progressé de 2 585 millions d'euros en comparaison mensuelle pour s'élever à 6 157 millions d'euros en décembre 2021. En comparaison annuelle, ce taux a augmenté de 3 points de base tandis que le montant des crédits accordés a progressé de 1 369 millions d'euros.

Le taux d'intérêt sur les <u>dépôts à terme</u> des SNF ayant une échéance initiale inférieure ou égale à 1 an a diminué de 23 points de base pour atteindre -0,41 % en décembre 2021. En comparaison annuelle, ce taux s'est contracté de 14 points de base.







## COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Les tableaux relatifs aux taux d'intérêt pratiqués par les établissements de crédit peuvent être consultés et/ou téléchargés sur le site Internet de la BCL à l'adresse suivante:

http://www.bcl.lu/fr/statistiques/series statistiques luxembourg/03 marche capitaux interets /index.htm

## Méthode de pondération

Les taux d'intérêt appliqués aux nouveaux contrats sont pondérés au sein des catégories d'instruments concernées par les montants des contrats individuels. Ceci résulte de la compilation des agrégats nationaux effectuée par les établissements de crédit déclarants et par la BCL.

Département Relations internationales et communication Section Communication

Tél.: (+352) 4774-4265 ou 4599

Email: press@bcl.lu

www.bcl.lu

